



## Communiqué de presse

Collonges et Saint-Maurice, 8 mai 2018, 10h00

---

### **Collonges et Saint-Maurice lancent une étude de faisabilité de fusion**

**Sur décision unanime de leurs membres, les Conseils municipaux de Collonges et Saint-Maurice ont décidé d'initier une étude de faisabilité d'une fusion des deux communes. La nouvelle entité pourrait déjà voir le jour au début de l'année 2021.**

Une rencontre entre les deux exécutifs le lundi 16 avril 2018 a permis de rendre officielle une demande qui faisait son chemin depuis plusieurs mois dans la tête des membres du Conseil municipal de Collonges.

#### **La fusion : une priorité pour Collonges**

Tâches administratives et besoins en compétences spécifiques toujours plus nombreux, difficultés à trouver des candidats lors des élections municipales : telles sont les raisons qui ont poussé le Conseil municipal de Collonges à approcher celui de Saint-Maurice pour entamer un processus de fusion. Encouragées par le chef du Service des affaires intérieures et communales, les autorités de Collonges en ont fait une véritable priorité et souhaitent pouvoir concrétiser ce projet pour la fin de cette législature.

#### **Un projet qui concorde avec la vision de Saint-Maurice**

Travaillant depuis plusieurs années dans une logique d'intensification des collaborations intercommunales, l'exécutif agaunois a accueilli favorablement cette demande. A ce jour, Collonges et Saint-Maurice, comme c'est du reste le cas avec les autres communes du district, partagent déjà de nombreuses synergies. Les deux communes sont d'ailleurs réunies depuis 2017 au sein d'un même cercle judiciaire. Déjà fusionnée avec Mex en 2013, Saint-Maurice voit dans ce projet l'opportunité de renforcer sa position entre Martigny et Monthey.

#### **La suite**

Les deux communes attribueront un mandat pour la réalisation d'une étude de faisabilité de fusion. Si les deux exécutifs décident ensuite de poursuivre l'opération, la question serait soumise au vote populaire au début de l'année 2020. En cas de fusion, la nouvelle commune compterait environ 5'400 habitants (au 28 février 2018 : 4'620 habitants pour Saint-Maurice et 784 habitants pour Collonges).

#### **Quid des autres communes du district ?**

Persuadés qu'il serait plus judicieux d'entamer ce processus de réflexion avec plusieurs communes, les deux exécutifs ont choisi d'interpeller officiellement toutes les autres communes du district de Saint-Maurice. Invitation a ainsi été faite aux différents Conseils municipaux en leur demandant de se déterminer, d'ici début juillet 2018, sur un éventuel intérêt à prendre part au projet dans un degré de collaboration qui reste à déterminer.

#### **Personnes de contact :**

- Fabrice Blanchut, président de Collonges      079/611 21 74    blanchutfabrice@bluewin.ch
- Damien Revaz, président de Saint-Maurice    079/414 03 82    president@st-maurice.ch